

# Boissise 'MAG

Votre magazine d'information municipale de Boissise-la-Bertrand  
[www.boissise-la-bertrand.fr](http://www.boissise-la-bertrand.fr)

n° 118

Juillet 2023



Le 16 juin 2023  
Trois départs à l'école Les Fontaines  
Mme SAQUET, MM. LEGRAND et ORAVEC



 Panneau  
Pocket





Edito		p.3
Mairie		p.4
Urbanisme		p.12
Enfance & jeunesse		p.16
Bon à savoir		p.18
Culture & animation		p.22
CAMVS		p.28
Agenda		p.28

## Mairie de Boissise-la-Bertrand

2 rue François Rolin  
77350 Boissise-la-Bertrand

Tél. : 01 64 38 20 21

Site : [www.boissise-la-bertrand.fr](http://www.boissise-la-bertrand.fr)  
Courriel : [contact-mairie@boissiselabertrand.fr](mailto:contact-mairie@boissiselabertrand.fr)  
Page Facebook : @mairieboissiselabertrand

## Horaires d'ouverture

Lundi de 13 h 30 à 18 h  
Mardi de 9 h à 12 h  
13 h 30 à 18 h  
Mercredi de 9 h à 12 h  
Jeudi de 9 h à 12 h  
13 h 30 à 18 h  
Vendredi de 9 h à 12 h

## Boissise 'MAG

Votre magazine d'information municipale de Boissise-la-Bertrand  
www.boissise-la-bertrand.fr n° 118  
Juillet 2023



Trois départs à l'école Les Fontaines  
Mme SAQUET, MM. LEGRAND et ORAVEC



## Juillet 2023- n°118

**Directeur de la publication :** Le Maire, Olivier Delmer  
**Comité de rédaction :** Annie Courtier, Santine D'Anastasio, Brigitte Michallet, Magali Szeszak, Mireille Chapus  
**Charte graphique et mise en page :** Bertrand Cossoux  
**Impression :** Imprilith  
**Distribution :** Services municipaux  
**Tirage :** 550 exemplaires

**Chères Boissisiennes,  
Chers Boissisiens,**



L'écriture de mon édito pour ce Boissise'Mag a dû être revu à la suite des dramatiques événements de la fin juin. Les violences urbaines qu'ont subies certaines communes, et notamment celles de la CAMVS, sont à la fois inacceptables et doivent être condamnées. En dehors des dégâts occasionnés, c'est le quotidien de nombreuses familles qui en pâtit. La destruction du Centre Commercial de la Croix Blanche au Mée-sur-Seine, de la Médiathèque de Dammarie-les-Lys ou de l'école Montaigu à Melun, sont autant de difficultés auxquelles doivent faire face les habitants de ces quartiers pour les mois à venir. Par ces quelques lignes, permettez-moi de leur apporter au nom de la commune et des Boissisiens tout notre soutien dans ces épreuves difficiles qu'ils subissent.

On nous annonce que l'été qui se profile sera encore marqué par des effets caniculaires : chaleur, orages, sécheresse... Même si cela s'inscrit dans une certaine récurrence, je rappelle à tous que nous devons prendre des dispositions pour protéger notre santé de ces phénomènes. Au travers des différentes pages, des conseils à tenir vous sont présentés.

Ce Boissise'Mag marque la temporalité du mi-mandat municipal. Un bilan vous est présenté à cette occasion en fonction des différents domaines d'intervention. Les sujets avancent correctement pour la plupart mais pas forcément aussi rapidement que nous l'espérions dus essentiellement à des contraintes soit budgétaire, soit administrative. Mais, c'est avec entrain que toute l'équipe conserve le cap que vous aviez bien voulu lui confier il y a maintenant 3 ans.

Je vous souhaite une lecture instructive de ce Boissise'Mag et de bonnes vacances à tous.

**Olivier DELMER**  
**Maire de Boissise-la-Bertrand**

## Avez-vous téléchargé l'application PanneauPocket ?

L'information en temps réel ! N'attendez plus !

Vous recevez une notification chaque fois qu'une alerte ou une information est publiée par la mairie.

C'est gratuit, pratique et très simple d'utilisation !



- 1 Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette   
- 2 Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones).
- 3 Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".
- 4 Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le  à côté de Boissise-la-Bertrand. Vous recevrez les notifications de son actualité en temps réel.

## Offrez une seconde vie à vos mobiles !

Des téléphones dorment dans vos tiroirs, il est temps de les réveiller !

Un collecteur Orange est à votre disposition à l'accueil de la mairie afin d'y déposer librement vos mobiles et accessoires usagés.

Comment ça marche ?

- 1 / Les mobiles collectés en mairie sont enlevés par Orange pour être reconditionnés et vendus au profit d'Emmaüs International.
- 2 / Les fonds récoltés financent la collecte de déchets mobiles dans plusieurs pays d'Afrique.
- 3/ Ces déchets sont envoyés en France pour être recyclés et le bénéfice de la revente des métaux revient à Emmaüs International.

Venez nombreux déposer vos mobiles usagés.



## Carnet de l'état civil



Le conseil municipal,

souhaite la bienvenue à :

- Gabrielle Madeleine TEULIER née le 14 mai 2023.
- Loris Laurent Thierry BIAIS né le 19 mai 2023.
- Lance KIBELA né le 10 juin 2023.

félicite :

- Mélanie Anne-Marie Mireille ANGOT et Antoine Pierre HENNER mariés le 22 avril 2023.

assure de sa sympathie les familles éprouvées par les décès de :

- Michèle Simone Marie MAILLOT veuve BILLOUX le 9 avril 2023.
- Suzanne BOYER épouse KAVCIC le 11 avril 2023.

# Une cérémonie pour les nouveaux Boissisiens !



Lundi 1er mai a eu lieu la cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants.

Olivier Delmer et de nombreux élus de la commune ont accueilli et échangé avec les différentes familles ayant répondu à cette invitation.

Ce moment de convivialité s'est poursuivi par la remise du nouveau livret d'accueil et du traditionnel muguet.

Cette belle cérémonie s'est terminée autour du verre de l'amitié.

Ce livret est disponible à l'accueil de la mairie.



## Episode 2 : A la découverte des Services Techniques

**Gabriel**, en tant que coordonnateur des services techniques, pouvez-vous nous préciser les missions de chacun ?

Mes missions consistent à encadrer l'équipe technique, composée de deux agents, à planifier leur travail et répartir les tâches mais aussi :

en tant qu'agent assermenté, Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP), j'assure la surveillance à l'entrée des classes le matin et veille au bon déroulement des opérations de vote lors des élections. Je suis habilité à relever divers infractions : routière, urbanisme...

J'ai en charge les achats (matériels et fournitures diverses) nécessaires au bon fonctionnement des services. En cas de besoin d'une intervention extérieure, je demande des devis et les compare.

Je procède à l'état des lieux de la salle polyvalente, La Recellerie, lors des locations.

Avec mes deux collègues, j'interviens dans les domaines suivants :

- La voirie : entretien, signalisation, salage l'hiver en cas de besoin.
- Les espaces verts : débroussaillage, désherbage, tonte, fleurissement, arrosage.
- Les bâtiments communaux : entretien, maintenance, demandes d'intervention de prestataires.
- Les manifestations : apports logistiques et techniques.
- La maintenance et l'entretien des équipements techniques (véhicules et outils).
- La distribution de courriers ou documents aux administrés et autres administrations.

**Bilal**, quant à lui, exerce une mission particulière : après avoir suivi une formation obligatoire préalable, il a été désigné Assistant de Prévention. Sensibilisé aux règles d'hygiène et de sécurité, il a un rôle d'assistance et de conseil auprès de ses responsables et collègues.

Enfin **Yannick**, dernier arrivé parmi les agents communaux, tend à se spécialiser vers le fleurissement du village, grâce à un parcours de formation adapté.

Comme pour les services administratifs présentés dans le Boissise'Mag n° 117, la polyvalence s'avère indispensable au bon fonctionnement des services techniques.

Prochaine édition, suite et fin, avec la découverte des services scolaires et périscolaires.

## Le DICRIM, vous connaissez ? Un acronyme pour votre sécurité

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) est un outil de communication destiné à faire connaître les risques majeurs présents sur la commune et à donner les consignes de sécurité à suivre en cas d'évènements graves.

La réalisation d'un tel document est une obligation réglementaire inscrite dans le code de l'environnement pour toutes les communes exposées à au moins un risque majeur.

Notre commune étant exposée à différents risques : naturels, technologiques et sanitaires, Le DICRIM de Boissise-la-Bertrand, édition juin 2023, sera distribuée au mois de juillet dans vos boîtes aux lettres et sera disponible en téléchargement sur le site internet de la mairie, rubrique environnement.

Bonne lecture !



Les bons réflexes en cas de danger  
à  
Boissise-la-Bertrand



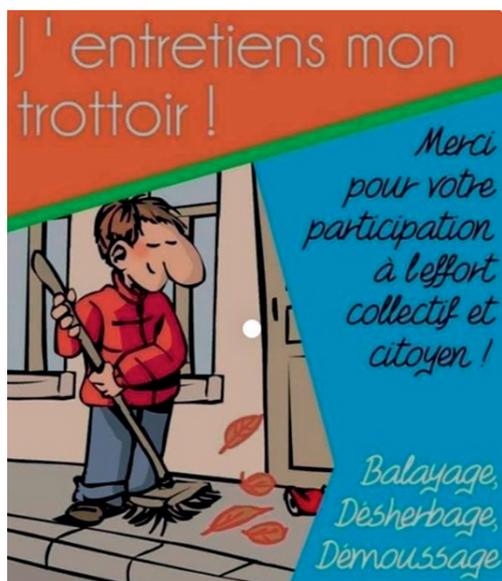
**DICRIM**

Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

- Document à conserver -



## C'est le retour de l'été, et avec lui celui des mauvaises herbes !



Devant les mesures restreignant l'usage des produits phytosanitaires, chaque riverain est invité à participer à l'effort collectif, en réalisant l'entretien, le désherbage et le démoussage des pieds de murs au droit de sa façade ou clôture.

Le désherbage doit être réalisé sans utilisation de produits chimiques, par arrachage ou binage.

(Arrêté municipal du 12 octobre 2021).



## Recensement des personnes vulnérables : Inscription sur le registre nominatif

Les personnes isolées, en situation de fragilité, sont invitées à s'inscrire sur le registre communal des personnes vulnérables.

### Pourquoi ?

En cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence consécutif à une situation de risques exceptionnels, climatiques, ou autres, chaque personne recensée sur le registre est contactée régulièrement par téléphone, afin de s'assurer qu'elle se porte bien et si la mairie peut lui apporter une aide selon ses compétences. En cas de non réponse, un proche sera à son tour contacté.

### Qui est concerné ?

- Les personnes âgées de 65 ans et plus.
- Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail.
- Les personnes en situation de handicap.

### Comment s'inscrire ?

L'inscription est facultative et nécessite une démarche volontaire.

- Formulez votre demande auprès de la mairie directement sur place ou par téléphone 01 64 38 20 21, ou courriel [contact@mairie-boissiselabertrand.fr](mailto:contact@mairie-boissiselabertrand.fr).

ou

- Téléchargez et renseignez le formulaire de demande d'inscription sur notre site internet [www.boissise-la-bertrand.fr](http://www.boissise-la-bertrand.fr) (menu «famille» puis rubrique «seniors»).

### Précisions :

- Pour les personnes déjà inscrites, et s'il n'y a aucun changement, merci de nous notifier uniquement votre nom et prénom pour une mise à jour du registre.
- Les données recueillies sont couvertes par le secret professionnel et les personnels y accédant sont tenus au respect de ces dispositions.



# Bilan de mi-mandat 2020-2023

## « Avec vous, Boissise demain »

### COMMUNICATION INTENSIFIEE ET DIVERSIFIEE

- Nouveau site internet institutionnel pour une expérience utilisateur optimisée
- Lancement de la page Facebook communale
- Abonnement à l'application PanneauPocket pour une utilisation gratuite des Boissisiens
- Publication trimestrielle du journal municipal
- Création de multiples supports de communication : affiches, banderoles...



### MODERNISATION ET OPTIMISATION DE L'ADMINISTRATION

- Actualisation du régime indemnitaire et création d'un complément indemnitaire annuel pour les agents communaux
- Instauration d'un règlement intérieur régissant les droits et devoirs des agents
- Mise en œuvre des lignes directrices de gestion en ressources humaines afin de promouvoir et valoriser les parcours des agents
- Instauration d'un compte épargne temps permettant aux intéressés de capitaliser des jours de congés non pris et de les solder ultérieurement
- Mise en place d'un plan de formation pluriannuel afin de développer et d'adapter les compétences des agents
- Mise en place d'un règlement intérieur fixant les modalités de fonctionnement du conseil municipal
- Dématérialisation des dossiers du conseil municipal et des documents d'urbanisme
- Instauration d'un règlement municipal du cimetière et lancement d'une campagne de recensement des concessions
- Mise en place d'un portail famille enfance sur le site internet de la commune



## GESTION SAINE DES FINANCES

- Budget sous contrôle au service de l'intérêt général
- 0% d'augmentation des taux d'imposition du village malgré la baisse des dotations
- Maintien du niveau du Service public malgré la conjoncture (pandémie, hausse des énergie, inflation...)
- 31 demandes de subventions, Etat, Région, Département, demandées dont 5 en tant que lauréat des budgets participatifs écologiques et solidaires de la région Île-de-France



## DEVELOPPEMENT DES MOYENS DE PREVENTION POUR LA SECURITE PUBLIQUE

- Instauration d'un numéro d'astreinte des élus en dehors des heures d'ouverture de la mairie
- Réalisation d'un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)
- Remise aux normes du système d'alerte sur le toit de la mairie et acquisition d'un système complémentaire d'alerte mobile
- Relance du dispositif participation citoyenne : 3 citoyens référents sur la commune
- Mise en place de réunions publiques à thèmes organisées en partenariat avec la Police nationale
- Marquage au sol des emplacements où le stationnement est dangereux et donc interdit (rues Fontaine au Roi, Coublancs, Malka)



Réunion prévention sécurité

## ACTIONS DE SOLIDARITE

- Aide d'urgence aux Boissisiens
- Repas offerts aux séniors
- Distribution des colis de Noël
- Accompagnement des personnes vulnérables
- Gestion des ateliers masques et coordination avec les citoyens pendant la pandémie
- Visites aux EHPAD
- Soutien à l'Ukraine



Repas des séniors



Colis des aînés

## EVOLUTION DE L'OFFRE ENFANCE / JEUNESSE

- Mise en place d'un accueil de loisirs le mercredi
- Etablissement d'un Projet Educatif Territorial (PEDT) afin de proposer aux familles un accueil de qualité avec un coût maîtrisé
- Instauration de cours d'anglais afin d'éveiller les enfants aux langues et d'arriver au collège avec des connaissances solides
- Maintien du Conseil Municipal des Enfants (CME) rendant les enfants plus actifs et impliqués dans la vie du village
- Intervention, à l'école, de la gendarmerie nationale pour la prévention au harcèlement
- Création d'un potager dans la cour de l'école et mise en place d'une serre pour initier à la culture raisonnée
- Organisation des olympiades



Les olympiades



## FAVORISER LES ECHANGES ET ACCROITRE LA CONVIVIALITE

- Politique active de soutien aux associations (moyens financiers, matériels et humains)
- Nouveaux événements festifs, culturels et sportifs : défilé de mode, pièce de théâtre, spectacle poétique, soirée poésie en musique, nouveaux concerts...
- Mise en place d'une cérémonie d'accueil des nouveaux Boissisiens et rédaction d'un livret d'accueil
- Maintien du Conseil des Aînés



Panneaux historiques



Spectacle : Les liens qui nous unissent



# Le devenir de l'ancienne carrière (1) ou « la Nature contre l'Humain ? »

## Historique de ce lieu

La zone des Fouilles, entre la route de Boissettes et la Seine, vaste espace de 57 ha, a été exploitée autrefois en tant que carrière d'extraction de sable et de cailloux pour la construction en Ile-de-France. Ce site fût ensuite remblayé par des « matériaux inertes » provenant de la démolition de constructions en Ile-de-France. A la fin du remblaiement et du dépôt d'une fine couverture de terre pour masquer les matériaux, en 2014, le site fût rétrocédé à la commune.

## Que faire ?

Nous avons eu, dès l'origine, le souci d'en faire un lieu « utile à la collectivité ».

Cherchant une vocation agricole, la SAFER (2) fut missionnée pour évaluer la qualité du sol. Conclusion : ni culture, ni élevage possible.

La commune chercha alors à en faire un espace d'agrément ouvert au public ; la Région Ile-de-France et la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine furent impliquées sur ce sujet, qui n'aboutit malheureusement pas pour des raisons économiques.

Nous n'avions toujours pas trouvé d'« utilité collective ».

## Les risques

A plusieurs reprises, des emprises privées ou publiques de la commune furent « envahies » par des populations indésirables, totalement irrespectueuses du droit des sols et de la protection de la nature (camp de démolition de voitures et de camions avec vidange des huiles moteurs à même le sol -entraînant la pollution de la nappe phréatique- brûlage des pneus à l'air libre, déjections en tous genres, etc...).

## Une « cause nationale »

La protection du climat, notamment par la production d'énergies renouvelables, est devenue une cause nationale. Le devenir de ce site pouvait-il être examiné sous cet angle ?

L'idée de l'installation d'éoliennes fut écartée, tant pour des raisons de faiblesse de vent que pour des raisons esthétiques vis-à-vis du paysage et techniques par rapport à la ligne haute tension.

Restait la production d'électricité à partir de l'énergie solaire, d'autant que la topographie des lieux permettait un site de production quasiment invisible des populations voisines.

A partir de l'été 2018, plusieurs opérateurs furent consultés : l'implantation d'une centrale solaire leur est apparue pertinente.

La réunion publique du 16 mai 2019 plébiscitait cette idée. Le Conseil municipal, dans sa séance du 19 septembre 2019 confirma cette idée et choisit comme porteur de projet le Syndicat des Energies de Seine-et-Marne (SDESM).

Un premier permis de construire fût déposé le 24 janvier 2021. Sur les 57 ha de l'ensemble de la zone, la zone active en panneaux solaires couvrait 23 ha et permettait une production annuelle de 10,7 Gwh (alimentation possible de 3 000 foyers, hors chauffage). L'instruction d'un tel projet relevant de l'Etat, les services concernés ont été saisis du dossier. La crainte de l'Etat était que ce projet risque d'entraver le vieux « serpent de mer » de franchissement de Seine prévu en aval de Melun.

Un deuxième permis de construire fut déposé en janvier 2023, répondant aux premières objections. Une optimisation des zones susceptibles de porter les panneaux solaires conduisit à une production annuelle de 17,8 Gwh. Une fois écarté l'argument du franchissement de Seine, le projet attire contre lui une foule d'arguments écologiques mis en exergue par les services de l'Etat, malgré les intentions annoncées au plus haut niveau de l'Etat de développer les énergies renouvelables (à cet effet, le Code de l'Urbanisme a été modifié plusieurs fois pour faciliter les projets solaires). Les périmètres d'implantation des zones actives photovoltaïques ont dû être réduites de 30%.

Pour illustrer notre propos sur la vigilance des services de l'Etat, nous relevons quelques objections ou remarques fournies par de nombreux services, dont notamment le Conseil Scientifique d'Ile-de-France, consulté dans le cadre de la demande de dérogation aux espèces protégées.

- « Aucune recherche de territoire alternatif dans d'autres communes du département n'a été effectuée » ... nous laissons le lecteur apprécier la suggestion alors que c'est justement notre territoire que nous cherchons à valoriser !

- « Aucun inventaire des fourmis n'a été réalisé ! »

- « L'effort de prospection des reptiles et des chiroptères est insuffisant »

- « Le projet risque d'entraîner une **rudéralisation** (3) des zones à proximité des panneaux. Selon une littérature récente, il semblerait que l'implantation des tels panneaux puisse contribuer à augmenter la température du site de quatre à cinq degrés. Les conséquences d'une telle augmentation de température ne sont pas abordées dans le dossier »... il est possible de trouver d'innombrables objections en s'appuyant sur une littérature foisonnante ne faisant pas force de loi...

- L'inventaire des mesures d'évitement, des mesures de réduction ainsi que des mesures de compensation est dressé. Concernant les mesures de compensation, « l'impact résiduel est sous-estimé pour certains oiseaux, en particulier pour la linotte mélodieuse. Le Conseil Scientifique estime que l'impact sur la population des linottes mélodieuses est au moins modéré, ce qui nécessite un réel besoin de compensation ».

Il est ainsi demandé d'étendre les zones de compensation (ailleurs que dans la commune ?...)

Le site des Fouilles, un amas de blocs de ciments et de bétons camouflé sous un peu de terre serait devenu un site d'une richesse extraordinaire alors que la Safer n'en faisait aucun cas !

Nous avons fait remarquer que notre projet a déjà prévu une compensation en protégeant toute la partie Sud des Fouilles au titre d'Espace Vert Protégé (EVP).

Selon le Conseil Scientifique, « une dernière mesure d'accompagnement pourrait être ajoutée en aménageant la partie Sud des Fouilles (en lisière de Seine), en utilisant la gravière pour y établir une frayère à brochets », etc....

Si le Conseil Scientifique rend néanmoins un avis favorable à la fin de son rapport, celui-ci est assorti d'un certain nombre de conditions, qui, prises au pied de la lettre, rendent le projet extraordinairement difficile, voire le vident de sa substance.

Les services qui examinent depuis plusieurs années notre projet ainsi que les réponses que nous y apportons au fur et mesure font preuve d'une intransigeance qui nous laisse douter de l'aboutissement du projet.

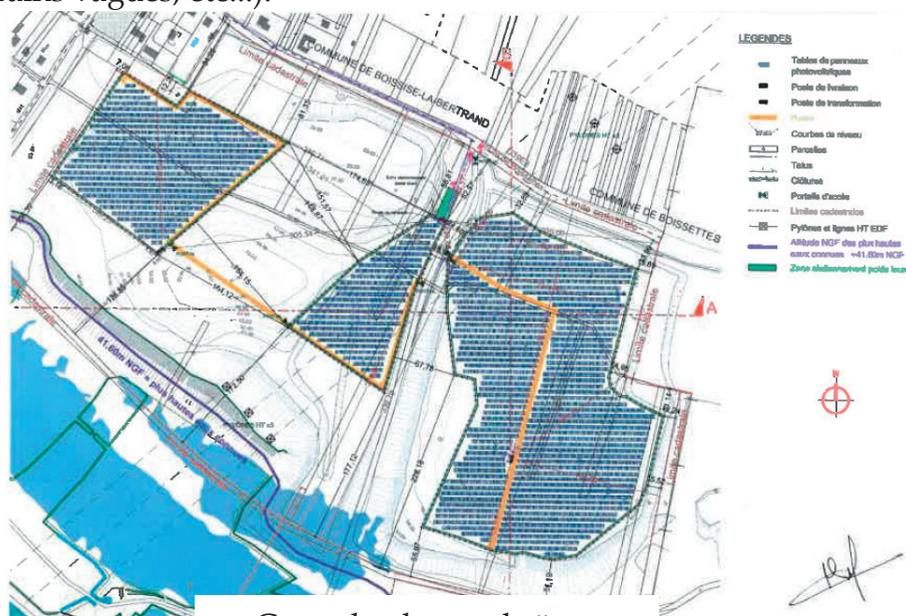
**Qui va arbitrer entre l'Etat qui proclame vouloir développer les énergies renouvelables et l'Etat qui gère la protection de la Nature... comment sortir de l'immobilisme ?**

**Malgré toutes ces vicissitudes, nous ne baissons pas les bras et croyons à l'utilité de ce projet.**

(1) Ancienne carrière communément appelée « Fouilles » dans le jargon des Boissisiens.

(2) SAFER : Société d'aménagement foncier d'établissement rural.

(3) Rudéralisation = transformer un terrain ou sa végétation par une activité humaine désordonnée (décombres, terrains vagues, etc...).



Centrale photovoltaïque

## Urbanisme, un sujet qui fâche : qui décide ?

L'Urbanisme n'est pas un sujet dont on parle quotidiennement dans les médias, il y en a bien d'autres pour passionner ou émouvoir nos concitoyens.

Dans ce contexte, pour ce qui concerne l'urbanisme, les rôles respectifs en matière de choix et de décisions pour nos communes sont méconnus. **Quelles sont les prérogatives qui relèvent du maire ou de l'Etat ?**

Cette méconnaissance de la répartition des rôles est souvent source d'incompréhension.

Ce tableau, certes schématique, résume la situation, sans entrer dans une volumineuse réglementation.

	Etat	Maire
Evolution du nombre de logements de la commune sur le long terme (1)	X	
Transcription des règles du Code de l'urbanisme au cas spécifique de la commune ; le PLU (2)	X	X
Vérification du respect des règles d'urbanisme (Code de l'urbanisme en général et PLU plus particulièrement.) lors de l'instruction d'une demande d'autorisation d'urbanisme (3).		X

Commentaires :

(1) = En fonction de l'évolution prévisible de la population française sur le court et moyen terme, l'Etat évalue le besoin en construction de nouveaux logements (et aussi le besoin de rénovation) Pour notre commune, située en Ile-de-France, l'Etat a fixé ses directives au travers du Schéma Directeur de la Région Ile-de-France (SDRIF) et du Plan Local de l'Habitat (PLH).

Sur la période (2015 / 2030) la population de la Région Ile-de-France doit passer de 12 millions à 14 millions d'habitants, soit deux millions d'habitants supplémentaires.

L'Etat a pris l'orientation de faire porter l'effort sur toutes les communes d'Ile-de-France.

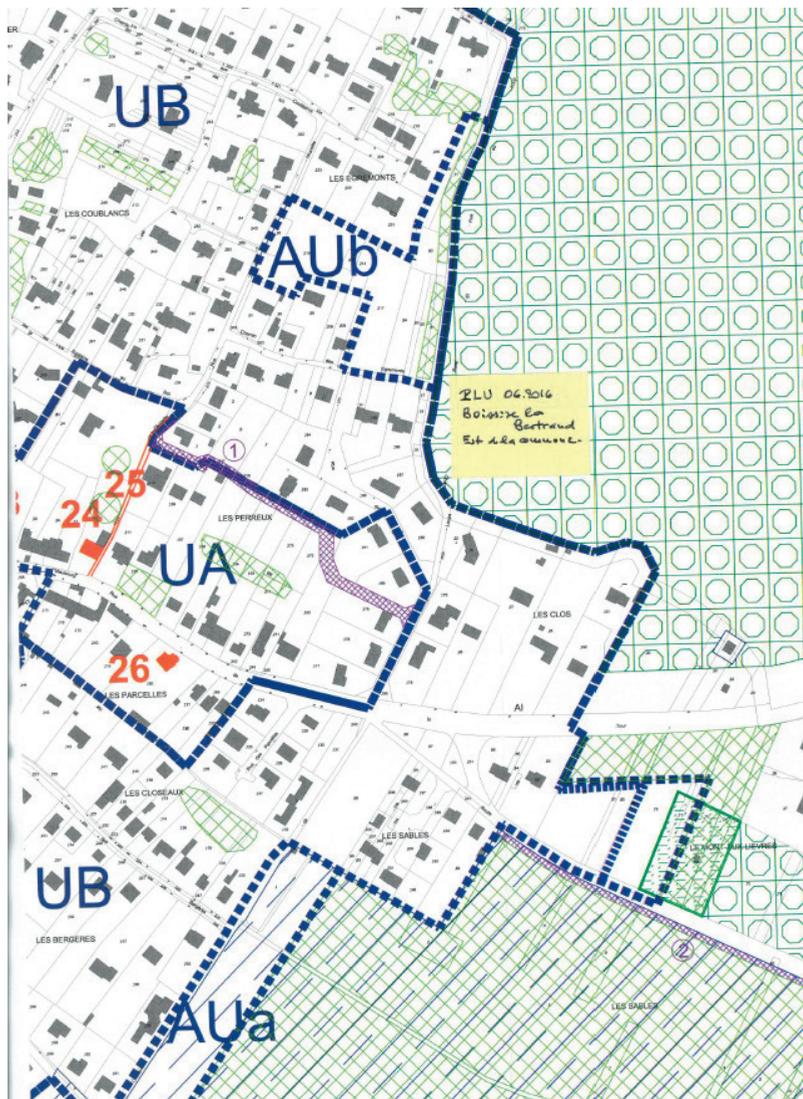
(2) = Il a fallu traduire les orientations générales au cas spécifique de chaque commune, pour tenir compte de ses spécificités. L'augmentation prévisible des constructions a été permise par la loi « ALUR » (2013) - dite « loi Duflot », qui a supprimé notamment la notion de surface minimum des lots. La commune a cherché néanmoins à éviter les excès de division possible des lots en proposant quelques règles minimum d'implantation des habitations sur les lots.

Au moment de l'élaboration du PLU, les simulations d'évolution de constructions ayant montré qu'à l'horizon 2030, le nombre de constructions possibles n'était pas suffisant, l'Etat a demandé que des zones d'habitat dense soient créées : les Opérations d'Aménagement Programmé (OAP).

(3) = Le respect des règles d'urbanisme est important. Si un propriétaire enfreint les règles d'urbanisme, ses voisins vont se trouver lésés (distances de voisinage, hauteur des constructions, perspectives,...) et demanderont à faire respecter la loi afin que leurs droits à la vue et à l'espace soient respectés. Il s'adresseront alors au maire de leur commune pour agir en justice à l'égard du contrevenant.

Nota : Qui parle d'augmenter le nombre de logements ?

La France a besoin d'augmenter le nombre de ses logements (les causes en sont multiples) C'est une affirmation des plus hautes instances de l'Etat ; au demeurant, lors des différentes campagnes électorales, aucun parti ne dit le contraire...tous disent : plus de logements, plus de logements sociaux !



Zonage PLU

## Visite du SMITOM

Le 10 mai, le Conseil Municipal des Enfants a visité le centre de tri de Vaux-le-Pénil.

Une animatrice du SMITOM leur a expliqué les différentes phases de tri des déchets ménagers dans les poubelles. Elle a répondu aux nombreuses questions des enfants qui étaient, comme d'habitude, très intéressés et curieux.

Le CME a ensuite préparé et présenté le compte-rendu de leur visite à leurs camarades de classe.

Nous en profitons pour rappeler à ceux qui souhaiteraient avoir un composteur, que le SMITOM peut vous en livrer un gratuitement. Il suffit pour cela d'aller sur le lien ci-dessous et de passer commande !

<https://www.lombric.com/reduire-mes-dechets/compostage-et-jardinage-au-naturel/demande-de-composteur/melun-val-de-seine/>

Bon tri à toutes et tous !!



## Découverte du Centre d'Incendie et de Secours de Saint-Fargeau-Ponthierry

Le Centre d'Incendie et de Secours de Saint-Fargeau-Ponthierry a reçu les enfants du CME le 7 juin. Nous avons eu la chance d'avoir une visite très complète du centre. Le Sergent-chef Pierre Grégoire et son équipe ont répondu à nos nombreuses questions. La caserne intervient sur 11 communes et une partie de l'autoroute A6. La majorité de leurs sorties sont des secours à la personne. Mais il gère également les feux, les accidents de la route, les noyades et beaucoup d'autres choses. Il faut savoir que la moyenne d'intervention sur tout le territoire est de 12 minutes. Nous avons vu les camions d'intervention : ambulances, camion pour les feux de forêt avec leurs énormes roues, camion pour les accidents de la route.

Nous les remercions pour leur accueil chaleureux et de nous avoir consacré de leur précieux temps.



## Une année s'achève pour le CME !

Nous sommes très fiers d'avoir été les portes paroles de nos camarades. Nous avons pu faire de belles sorties, poser plein de questions, et rédiger les comptes rendus à nos classes. Le CME nous a permis de faire des discours devant plein de monde, comme pour le 11 novembre ou les vœux du maire. Cela nous a donné de l'assurance et confiance en nous. Quand nous serons adultes, nous nous engagerons pour notre commune. Nous sommes tristes que l'année soit déjà finie !!!

Lana, Lola, Hanna, Maher et Nicolas



## Bilan de l'année scolaire



L'année scolaire s'achève, les plus grands de l'école vont rejoindre le collège, une première étape dans leur vie d'étudiants, et l'heure des vacances a sonné pour le bonheur de tous.

Cette année, notre école a vu ouvrir une classe et l'accueil de loisirs a pris de l'essor, les activités du périscolaire ont été appréciées des enfants et des parents, des liens intergénérationnels ont été créés et seront renforcés l'année prochaine, le Conseil des Aînés (CDA), toujours très actif, nous a encore beaucoup aidé pour permettre aux enfants de jardiner, et aux plus petits d'écouter des histoires, quelle chance les enfants ont de vous avoir ! Pour les remercier les enfants ont présenté un spectacle : danses et chants qui ont fait le bonheur des résidents de nos deux maisons de retraite et du CDA.

Nos trente invités étaient comblés.

Cette année, nous disons « Au revoir Mme Saquet », institutrice depuis 2005 à l'école les Fontaines, Mme Saquet prend une retraite bien méritée, nombre de jeunes Boissisiens se souviendront de vos Paxors et Tours de France, ainsi les apprentissages devenaient ludiques. Merci maîtresse pour l'envie d'apprendre que vous avez transmise aux enfants.

Cette année, nous dirons également « Merci » à M. Legrand et M. Oravec, altruistes et de grandes qualités humaines. Pendant 15 ans, toutes les semaines sans jamais manquer une séance, ces Messieurs ont fait réviser tables de multiplication, grammaire, conjugaison et poésies à nos enfants pendant l'étude proposée à l'école.



Ils ont ainsi pu faire profiter nos enfants de leurs connaissances et savoir-faire en créant des liens chaleureux et respectueux avec eux. Nous vous en remercions sincèrement. L'heure du changement a sonné, nous avons besoin d'un nouvel élan d'entraide pour réorganiser le temps de l'étude pour la prochaine rentrée scolaire, nous avons besoin de vous ! N'hésitez pas à nous contacter si vous avez envie de donner une heure de votre temps de temps-en-temps.

### APPEL A ENTRAIDE

Si vous avez 1 heure à donner de temps en temps,  
Si vous aimez le contact avec les enfants,  
Si vous avez envie de partager,

Contactez la mairie,  
les enfants ont besoin d'aide pour l'étude.

Merci

# Evolution de la fréquence de collecte des déchets

A partir du 17 juillet 2023, la fréquence de collecte des ordures ménagères et des déchets verts va évoluer pour les habitants de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine.

Pour notre commune :

- **Ordures ménagères**

- Collecte une fois par semaine le **lundi** sur le pavillonnaire et les petits collectifs jusqu'à 10 logements,
- Collecte deux fois par semaine, le **lundi** et le **vendredi**, sur les collectifs de plus de 10 logements, les entreprises et les administrations.

- **Déchets verts**

- Passage le **mercredi** du 1er avril au 30 novembre avec une interruption du service du 16 juillet au 14 août.



## CALENDRIER



de

### COLLECTE

des déchets ménagers

Édition  
juillet  
2023

	<b>ORDURES MÉNAGÈRES</b>	<b>EMBALLAGES</b>	<b>DÉCHETS VERTS</b> du 01/04 au 15/07 et du 15/08 au 30/11	<b>ENCOMBRANTS et D3E*</b>
<b>PAVILLONS et PETITS COLLECTIFS</b> 10 logements maximum	<b>LUNDI</b>		<b>MERCREDI</b>	<b>ALLO ENCOMBRANTS &amp; D3E</b> Contactez les services au <b>0 800 501 088</b> (appel gratuit)
<b>COLLECTIFS</b> plus de 10 logements et <b>PROFESSIONNELS</b>	<b>LUNDI et VENDREDI</b>	<b>VENDREDI</b>		
<b>COLLECTE SPÉCIFIQUE</b> CHEMIN DES PRAILLONS	<b>LUNDI</b>	<b>MERCREDI</b>	<b>MARDI</b>	* Déchets d'équipements électriques et électroniques



### POUR UNE MEILLEURE HYGIÈNE ET PLUS DE SÉCURITÉ

- Déposez vos bacs sur le trottoir et non sur la route, de façon visible mais sans gêner le passage des piétons
- Bloquez le frein de vos bacs (quand ils en ont)
- Sortez vos bacs la veille au soir de la collecte
- Rentrez vos bacs après la collecte et nettoyez-les régulièrement



Plus d'infos sur [lombric.com](http://lombric.com) ou N° Vert **0 800 814 910**

appel gratuit du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h



BOISSETTES  
BOISSISE-LA-BERTRAND

Jours fériés :

Aucun service n'est assuré les 1er janvier, 1er mai et 25 décembre. Jours de rattrapage des collectes et horaires d'ouvertures de nos déchèteries, disponibles au numéro vert 0 800 814 910 ou sur lombric.com

# Besoin d'une aide à domicile ?

Je m'appelle Léa Dufieux, j'ai 22 ans et j'habite à Boissise-la-Bertrand. Je suis forte d'une expérience d'une année à l'Ehpad Les Bruyères Association, en tant qu'agent de service hospitalier. Je viens de débiter mon activité de service à la personne avec mon entreprise Pépyte créée le 17 avril dernier. Je dispose d'un agrément service à la personne qui permet à mes clients de bénéficier du crédit d'impôts de 50% pour l'emploi d'une aide à domicile.

Mes services s'adressent aussi bien aux personnes dépendantes qu'aux actifs : ménage, repassage, soins des animaux domestiques, livraison de courses, transport pour RDV médicaux ou autres. Tarif : 23€/h avant crédit d'impôts, 11,50€ après crédit d'impôts.

Pour en savoir plus, contactez-moi au 07 78 25 23 61 ou leadufieuxpro@gmail.com

**Pépyte**  
Aide à domicile

*Besoin d'une aide à domicile ?*  
**Pépyte à votre service !**

**Léa Dufieux**  
07.78.25.23.61  
leadufieuxpro@gmail.com

**23€/heure\***

Ménage et repassage      Dogsitting      Courses

\* Le crédit d'impôt accordé pour l'emploi d'une aide à domicile est de 50% du montant annuel déboursé à cet effet.

Pépyte est une micro entreprise, N°siren 923 293 716 domiciliée au 24 rue des Joies 77350, Boissise la Bertrand

## Carte d'identité et passeport à Saint-Fargeau-Ponthierry !

La ville de Saint-Fargeau-Ponthierry ouvre le service de demande et/ou renouvellement de Carte Nationale d'Identité et de Passeport.



Contact Antenne mairie :

69, avenue de Fontainebleau, 77310 Saint-Fargeau-Ponthierry

Prise de rendez-vous au 01.85.86.03.10

Pour toute demande de Passeport et/ou de Carte Nationale d'Identité, vous devez préalablement :

- Remplir le formulaire de pré-demande, sur le site :

[www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr)

- L'imprimer, puis l'apporter le jour du rendez-vous.

Plus d'informations : <https://www.saint-fargeau-ponthierry.fr/>

## Opération tranquillité vacances

Vous partez bientôt en vacances ? Afin d'éviter les cambriolages, vous pouvez vous inscrire à l'opération tranquillité vacances. Les services de police se chargent alors de surveiller votre logement.

« L'Opération Tranquillité Vacances » est active toute l'année dès que vous vous absentez plus de trois jours.

Désormais, plusieurs possibilités s'offrent à vous pour vous inscrire :

- De manière totalement dématérialisée, en accédant au site internet : <https://www.service-public.fr/> ou en se rendant sur l'application «Ma sécurité» à télécharger sur son téléphone. L'utilisateur devra s'inscrire entre 3 et 45 jours avant la date du départ et indiquer la durée de l'absence, entre 3 et 90 jours consécutifs,

- En se rendant au commissariat de police avec les documents suivants (qui ne seront ni enregistrées ni conservées) : pièce d'identité et justificatif de domicile.

Contre les cambriolages,  
ayez les bons réflexes !



Opération tranquillité vacances

### Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !



## #CoulePasTonÉté



Avec le retour des chaleurs estivales, les rivières et canaux vont être très prisés par les jeunes en quête de jeux d'eau. Voies navigables de France, avec le soutien du ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, rappelle au travers de sa campagne #CoulePasTonÉté, les risques de noyade dans les rivières, canaux et fleuves. Choisissez les sites de baignade autorisés sur [vnf.fr/vnf/](https://vnf.fr/vnf/) ! Notez que les berges de Boissise-la-Bertrand sont interdites à la baignade.

## Fin du réseau Télécom cuivre !

**Préparez-vous dès maintenant pour éviter une coupure de vos services internet et de téléphonie fixe.**

Au 31 janvier 2024, vous ne pourrez plus souscrire d'offre pour le réseau cuivre et au 31 janvier 2025, ce sont tous les accès internet DSL et/ou les services de téléphonie fixe avec prise en T encore actifs sur ce réseau seront définitivement coupés sur notre commune.

Si vous n'avez pas déjà migré vers le réseau fibre, vous êtes concernés !

Retrouvez toutes les informations :

<https://boissise-la-bertrand.fr/fr/actualites/fin-du-reseau-cuivre>



## Recensement citoyen

Le recensement citoyen est obligatoire pour tous les jeunes français, garçons et filles. Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent leur 16e anniversaire.

Remarque : les Français non recensés peuvent régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

Il suffit de se présenter à la mairie du domicile muni :

De la carte d'identité, du livret de famille, d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.



## Rencontres artistiques

Cette 4<sup>e</sup> édition des rencontres artistiques de Boissise-la-Bertrand et Boissettes a été l'occasion, une nouvelle fois, de nous ouvrir sur l'art. Le thème de cette année, «Au fil de l'eau» a suscité beaucoup d'imagination autour de ce sujet et la diversité des œuvres n'a pas échappé à l'intérêt de ses nombreux visiteurs.

Un hommage a été rendu à notre regretté Serge Cattelan, sculpteur apprécié et précurseur de la récupération d'outils.

La journée du samedi s'est terminée par le traditionnel vernissage.

Nous nous félicitons d'avoir autant de talents artistiques dans nos deux villages et remercions vivement les artistes et organisateurs pour cette magnifique exposition.



## Comité des fêtes

Ce samedi 10 juin 2023, Le comité des fêtes a organisé une soirée «musique et jeux» : des quizz de culture générale, un blind test de musiques à deviner et un karaoké.

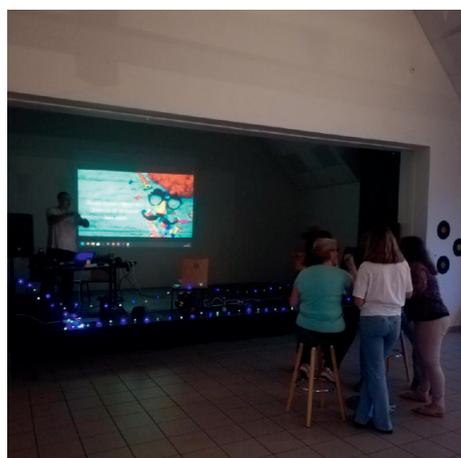
Deux tables de presque quarante personnes se sont affrontées.

Pour se restaurer, les participants ont profité de l'installation d'un food truck venu spécialement pour la soirée ainsi que de bières de la brasserie des grottes, notre brasseur boissisien.

Pour les prestations de Karaoké, un micro d'or a été décerné, à l'unanimité par les membres du comité des fêtes, à la petite Jade pour une belle interprétation de « In the stars » de Benson Boone.

La soirée s'est terminée par une soirée dansante au son des musiques des années 80 à aujourd'hui.

Petits, ados et grands ont chauffé la piste de danse.



## Le tour de la Seine-et-Marne en 40 étapes pour les 40 ans du CODERANDO 77

Le 23 juin, l'étape 37 Pringy/Melun, organisée par le club de randonnée Les Pas Pressés de Pringy et son président Christian Moyano, passait à Boissise-la-Bertrand !

Une halte à la passerelle des Vives Eaux a permis à Patrick Pignet de narrer l'histoire du barrage et de sa passerelle aux 62 marcheurs très attentifs. Puis, les randonneurs ont poursuivi leur chemin dans le village avant de continuer jusqu'à Melun.



## Ciné en plein air



Cette année, la soirée du ciné « plein air » a eu lieu dans le parc des Vives Eaux à Boissise-la-Bertrand le 23 juin. Dans le cadre des « Soirs de fêtes sous les étoiles » initiés par la CAMVS, le thème était « les héros et héroïnes ramènent leurs bobines ».

Comme à l'accoutumée, cette manifestation est co-organisée en alternance entre Boissettes et Boissise-la-Bertrand.

La chaleur de la journée a permis au glacier de remporter un vif succès ainsi qu'au Food truck. D'autres ont préféré prendre un pique-nique ou venir simplement à la projection du film « Top Gun » de 1986.

Un jeune orchestre de l'école de musique de Dammarie-les-Lys est venu assurer la première partie de la soirée. Clarisse Primard, animatrice de Sports Loisirs à Boissise-la-Bertrand, nous a proposé une démonstration et un apprentissage de danse, le « kuduro ».

De nombreux Boissisiens et Boissettais se sont retrouvés dans une ambiance festive. La présence de beaucoup d'habitants des communes environnantes ont confirmé l'intérêt porté à cette manifestation.

Remerciements aux bénévoles !  
A l'année prochaine à Boissettes.

## Le Conseil Des Aînés propose :

### Création d'un groupe artistique.

Pour les passionnés...

Rejoignez-nous dans un groupe où vous pourrez rencontrer des artistes amateurs (débutants ou confirmés) pour échanger, se motiver et surtout se faire plaisir en essayant de progresser dans une ambiance bienveillante. Une approche artistique vous attend...

### «On rebat les cartes à Boissise»

Boissisiennes et Boissisiens,

le Conseil des Aînés vous propose de jouer aux cartes :

**belote, tarot, rami, bridge, poker et autre** ou /et au **scrabble** pour ceux qui préfèrent les lettres.

L'après-midi ou le soir comme il vous siéra !

Faites-vous connaître et en avant les parties...

### «Ombres et lumières»

Quésaco ?

**Concours de photos ouvert à tous.**

Exposition le 9 juin 2024.

Format **A4**, en couleurs ou noir et blanc.

Tous à vos appareils et que le meilleur gagne !

**Faites-vous connaître à : [projetsmairiecda@gmail.com](mailto:projetsmairiecda@gmail.com)**



# Créa'Kids

Les dernières séances de Créa'Kids ont ravi nos jeunes créateurs : une belle boîte à mouchoirs décorée avec la technique du découpage, une création originale à base de bambou pour faire un carillon personnalisé, puis une dernière séance pour confectionner des bracelets et des gris-gris tout en couleurs. Une belle année de belles créations.

Merci à tous nos jeunes adhérents pour leur bonne humeur.  
Un bel été à tous.



## Sports Loisirs, soirée barbecue



Après une année sportive bien remplie, nous n'avions qu'une hâte : voir revenir l'incontournable « soirée barbecue » tant prisée. Ce fut chose faite en ce vendredi 16 juin à la Recellerie.

C'est en effet sous un beau soleil, aux environs de 19h que notre présidente Brigitte Michallet, rayonnante, accueillait avec son bureau, les nombreux adhérents venus fêter dignement et dans la bonne humeur la fin des cours de gym. Il faut souligner que tout le monde s'était surpassé en cuisine à l'occasion de ces réjouissances ; qu'on en juge plutôt : entrées et desserts bien tentants, préparés avec amour, apéritif et barbecue, assurés par une équipe efficace : Bruno Caminade, Michel Prigot, Gérard Lambert ... supervisés par Christian Roy aux commandes de la cuisson des brochettes, merguez et saucisses fort savoureuses. Inutile de préciser que les coups de fourchettes allaient bon train ainsi que les langues !

Une fois ce régal achevé, vint le moment du discours de Brigitte Michallet, heureuse et en même temps émue d'être à la tête d'une association si dynamique. Elle salua d'abord vivement le travail très professionnel et bienveillant des 2 animatrices, Valérie et Clarisse, la ferveur des adhérents (75 cette année), le soutien de son bureau et celui de notre maire, Olivier Delmer, présent à cette soirée. Elle n'oublia pas non plus Delphine Drots, membre du bureau, discrète, mais toujours impliquée qui nous quitte pour s'établir à Lyon. Celle-ci fut remerciée par un petit cadeau, témoignage de notre amitié.



Mais, la soirée était loin d'être terminée, place désormais à l'exubérance ! La pétillante Clarisse et ses élèves de Zumba s'élançèrent alors sur la piste pour nous offrir quelques démonstrations endiablées de cette danse accueillies avec enthousiasme par le public. C'est sur ces notes pleines d'entrain que s'acheva ce moment festif dont nous saluons la pleine réussite et rendez-vous est pris pour la rentrée de Sports-Loisirs en septembre.

A ce sujet, si vous le souhaitez nous nous retrouverons avec le plus grand plaisir le 9 septembre au Forum des Associations où vous pourrez vous inscrire à la gym sinon par internet où vous trouverez la fiche d'inscription comme ce fut le cas l'andernier.

La cotisation annuelle donnant droit à 4 cours hebdomadaires sera de : 136 euros pour les Boissisiens et de 152 euros pour les extérieurs.

Bonnes vacances à tous et vive l'Association Sports-Loisirs !

# Université Inter-Ages

Vous souhaitez élargir et nourrir vos connaissances au sein d'un milieu propice au partage et à l'apprentissage, l'université Melun Val de Seine, en partenariat avec l'université Paris Panthéon-Assas, est faite pour vous !

Des ateliers, des activités créatives, des conférences, des sorties, dans des disciplines très différentes : des sciences aux arts, en passant par l'informatique, le sport, la cuisine, la botanique... L'UIA propose toute une série d'activités à tous ceux qui souhaitent découvrir, s'enrichir, apprendre, de 4 à 94 ans !

Cette année, la programmation a été élaborée autour de deux fils rouges, les jeux olympiques 2024 et le développement durable.

A noter dans vos agendas : la journée portes ouvertes de l'UIA le samedi 9 septembre 2023.

Pour en savoir plus sur la programmation et les inscriptions : <https://www.melunvaldeseine.fr/envie-de-bouger/luniversite-inter-ages-melun-val-de-seine>



## Événements à venir ...

Agenda



### Septembre 2023

- **Le lundi 4 septembre 2023**  
Rentrée des classes
- **Le samedi 9 septembre 2023**  
Forum des associations  
de 14h à 17h30, salle de la Recellerie
- **Le lundi 18 septembre 2023**  
Reprise des cours Sports Loisirs
- **Le dimanche 24 septembre 2023**  
Elections sénatoriales

### Octobre 2023

- **Le samedi 7 octobre 2023**  
Soirée LOTO  
à partir de 20h00, salle de la Recellerie
- **Le mardi 31 octobre 2023**  
Halloween, concours de déguisements

### Novembre 2023

- **Le samedi 18 novembre 2023**  
Soirée découverte œnologie, sur réservation  
à partir de 19h30, salle de la Recellerie

